

REPU. RUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPEMENT AND
MAINTENANCE

SERVICES DES MARCHES PUBLICS

PUBLIC CONTRACTS SERVICES

DECISION N° 0106 /D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 31 JUIL 2024 portant attribution du marché faisant suite à l'appel d'offres national ouvert, N°016 /AONO/MINEPIA/CIPM/2024 du 16 mai 2024 en procédure d'urgence relatif à la construction d'un campement d'accueil pour pêcheurs à Bamusso (BADEP Phase III).

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution; au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2024.

Considérant l'appel d'offres national ouvert, N° 016 /AONO/MINEPIA/CIPM/2024 DU 16 mai 2024 en procédure d'urgence relatif à la construction d'un campement d'accueil pour pêcheurs à Bamusso (BADEP Phase III)

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu d'exécution	Délai d'exécution
ETS BRUNO & SONS PO BOX 42 TIKO Tél. : 677 129 988	Quatre-vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante deux (89 999 752)	Bamusso plus précisément au village Bekandje	Cinq (05) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 31 JUIL 2024

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches
et des Industries Animales,
MAITRE D'OUVRAGE

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- SOPECAM
- Archives/Chronos.

